

## La Lettre d'Info CGT E&C France N°13 du 29 Mai 2020

Quelques “morceaux choisis” dans l’actualité sociale dans et hors “l’église”, et nos commentaires :

### Le Document Unique d’Évaluation des Risques (DUER) d’E&C France

- Au dernier CSEE (jeudi 14 mai), vos représentants avaient formulé des réserves quant à la mise à jour du DUER, **constatant que l’évaluation des risques aux postes de travail était absente**. En effet, le DUER se contentait alors de lister des mesures mises en place pour faire face à l’épidémie de Covid-19. Sauf que sans réelle évaluation des risques, impossible de savoir si les mesures sont suffisantes...
- Agacé, le Directeur avait alors posé un **ultimatum** aux élus : **il leur laissait jusqu’au mercredi 20 mai** pour réunir un groupe de travail et approuver ou désapprouver ce DUER, et l’améliorer si besoin (i.e. faire le boulot de la Direction donc...). À défaut de réponse des élus avant cette date, il considérerait l’avis du CSEE comme défavorable.
- Le groupe de travail a été composé de membres de la CSSCT, d’élus du CSE et de représentant syndicaux. Le 20 mai, le CSEE a envoyé ce message à la Direction :



*“[...] Si les mesures de prévention prises par la direction ne portent pas à commentaires particuliers sur le papier, le nombre insuffisant de salariés présents sur le site par rapport à l’effectif visé n’a pas permis d’en évaluer la pertinence. [...] Dans ces conditions de fréquentation limitée du site, il nous est difficile de tirer toutes les conclusions utiles sur les mesures mises en place. Le groupe de travail mis en place par le CSEE souhaite que vous reportez la date de remise d’avis au 11 juin.”*

- Cette demande de report de l’avis a été confirmée par un message du groupe de travail ad hoc, composé de Représentants du Personnel et membres du CSEE, réuni le 26 mai. Nous apprenons qu’à la réception du message, la direction a fait pression sur certains représentants. Le résultat de ces échanges hors cadre, est qu’un vote a été improvisé le même jour, par un groupe d’élus, dans des conditions que la direction répond ignorer (!!!!).

Un “Google Form” a été envoyé aux élus, sans préavis, à 16h54 pour un vote avant 17h... Dont voici le résultat “sorti du chapeau” :

- Avis favorable sur les mesures de prévention envisagées dans le contexte de l’épidémie de Covid 19.
- Abstention sur les modifications devant en conséquence être apportées au DUER

→ **Les élus CGT, notamment, mais également d’autres élus, n’ont pas eu matériellement le temps de voter, même quand ils ont eu connaissance de l’initiative...**

**Ce simulacre de “consultation” manipulée par la direction, s’est déroulé entre certaines Organisations Syndicales.**

Ce comportement de certains élus est proprement inacceptable ! L'instance mérite d'être respectée. Les voix de tous les représentants des salariés méritent d'être entendues. Les salariés ne méritent pas d'être représentés de la sorte.

**Au delà d'aspects, qui peuvent apparaître de pure forme, c'est la caution ainsi donnée à la direction par le CSEE sur des mesures supposées garantir la santé et la sécurité des salariés, qui interpelle.**

Caution donnée, sous la pression, alors que les élus ont bien été obligés de constater lors de la réunion du CSEE du 14 mai convoquée à cet effet, qu'ils n'avaient pas les informations nécessaires pour pouvoir émettre un avis.

Ce constat les a conduit à demander un report de cette remise d'avis. Nous voulons bien croire à une maladresse de certains élus peu expérimentés, face aux pressions de la direction.

Cependant il nous faut donner cette alerte. C'est le moment de le faire alors que la situation est encore gérable. Il y a en effet très peu de salariés présents sur le site en ce moment.

**Nous ne voulons pas être amenés à constater les dégâts, une fois le déconfinement entré dans les prochaines phases.**

“L'expérience” de l'exposition à l'amiante, à Air Liquide, les “légèretés” de la direction de l'époque sur les mesures de protection à prendre, aujourd'hui sanctionnées par la justice, ont engendré une tragédie pour les salariés et leurs familles, dont nous subissons toujours les conséquences aujourd'hui. Une fois c'est déjà trop...

**Nous ne la cautionnerons pas aveuglément, davantage aujourd'hui. Il y va du respect des droits des salariés à travailler en sécurité.**

## Souffrance au travail chez E&C France : Mise en place d'une "cellule"

- Suite à la multiplication des cas de **souffrance au travail** ces dernières années (que la **CGT** n'a eu de cesse de porter connaissance à la Direction, au sein de feu-CHSCT, du CE puis du CSEE), il aura fallu l'organisation d'un CSEE *Extraordinaire* à l'initiative de vos représentants en Janvier 2020, et en présence de la Médecine du Travail, pour que des actions commencent à être prises...
  - Ainsi, une "cellule", **indépendante de la Direction et du Management** (c'est en tout cas le souhait de la **CGT**), devrait être mise en place afin que les salariés en souffrance puissent être entendus.
  - La composition de cette cellule est à l'étude, elle serait a priori composée d'élus volontaires, et à parité homme-femme.

→ Pour la **CGT**, cette cellule reste une solution curative qui ne doit pas être une fin en soi !

Comme la **CGT** l'a rappelé au CSEE de Janvier, il faut mettre en place des solutions permettant que le moins de salariés possible n'aient besoin de cette cellule : en remettant l'humain au centre du jeu, en cessant les pressions sur les salariés, en leur redonnant un horizon viable, en cessant les réorganisations successives et les réductions d'effectifs !



## Fin des applaudissements : Place aux 5 mardis de la colère !

- Pour faire entendre les revendications du personnel soignants, la **Fédération Santé et Action Sociale** de la **CGT** propose un mois revendicatif du 19 mai au 16 juin, ponctué par une journée d'action et de mobilisation hebdomadaire : les « **mardis de la colère** » !
- Ainsi, les Mardis 19 mai, 26 mai, 2 juin et 9 juin seront des journées d'actions et de mobilisations.
- Enfin le Mardi 16 juin sera une **journée nationale, intersyndicale et d'associations signataires**
- Plus d'info sur [ce lien](#) !

→ Après avoir applaudi le personnel soignant tous les soirs à 20 heures pendant 2 mois, il est grand temps de vraiment les soutenir ! Ils veulent des actes, pas des promesses ! Ils veulent des conditions de travail dignes, pas des médailles ! **La CGT AL E&C France soutient le personnel soignant et appelle à se joindre aux journées d'actions qui seront organisées !**



**Pour une réelle reconnaissance des professionnel.le.s de santé et d'action sociale :**

**DES ACTES, PAS DES PROMESSES !!!**

**Associez-vous aux 5 mardis de la colère les 19 et 26 mai et 2, 9 et 16 juin 2020**

**1 jour DE MOBILISATION par semaine**

Toutes les informations sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr) :



## Et pendant ce temps, des accointances commencent à faire tâche...

- Olivier VÉRAN, Ministre de la Santé, a promis des mesures "d'ampleur" dans le cadre du "**Ségur de la Santé**".
- Il a déclaré vouloir "*mieux valoriser toutes les carrières et tous les métiers*"[...] "*Cela passera par une hausse des salaires à l'hôpital et à l'Ehpad et par une remise en question de certains carcans qui empêchent ceux qui le souhaitent de travailler davantage, parfois différemment*"... En effet, c'est bien connu, le personnel soignant ne rêve que de connaître le bonheur que cela procure de faire des heures supplémentaires... Ils en font si peu...
- C'est Nicole NOTAT, **ancienne secrétaire générale de la CFDT et accessoirement soutien d'Emmanuel Macron en 2017**, qui sera chargée de piloter la concertation dans le cadre de ce Ségur de la Santé ([lien](#)).

→ On l'avait déjà vu localement, lorsque la Direction d'E&C France avait choisi le Délégué Syndical CFDT pour participer au Groupe de Travail en charge de réfléchir au "déconfinement"... On ne sera donc pas étonné que "**ça se passe comme ça**" aussi ailleurs. **Après la déclaration commune CFDT/MEDEF du 1er mai, plus rien ne nous étonne (voir notre Lettre d'Info n°11)...**

→ Cette caution "**syndicale**" permettra au consortium Gouvernement/MEDEF de faire avaler la pilule et de poursuivre son Plan de Casse Social, n'en doutons pas...

→ Ils ont bien procédé de la sorte lors du projet de réforme des retraites, se vantant sans cesse que le projet de réforme était soutenu par la CFDT.

**Un projet de réforme qui, rappelons le, indexe les pensions de retraite sur le PIB... PIB qui va perdre au moins 8 points cette année à cause de l'épidémie de COVID-19...**



## Accord Égalité Professionnel Femmes / Hommes chez E&C France

- Les négociations sur l'accord "Égalité Professionnelle Femmes-Hommes" ont été stoppées par la période de confinement.
- La négociation qui s'annonce devra porter sur au minimum 4 des thèmes listés ci-dessous :
  - écarts de rémunération entre les femmes et les hommes (thème obligatoire)
  - promotion et déroulement de carrière,
  - formation professionnelle
  - conditions de travail et d'emploi
  - conditions d'accès à l'emploi,
  - mixité des emplois
  - classifications,
  - articulation entre activité professionnelle et vie personnelle



→ La **CGT** souhaite que les sujets suivants figurent également parmi les thèmes de négociation :

- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- la lutte contre le sexisme et les stéréotypes

## Égalité Femmes / Hommes : Y a pas que chez nous que ça fait jaser !

- Vous avez sûrement vu l'émission **Cash Investigation** du 19 mai intitulée "**Balance ton salaire**".
  - Voici le [lien](#) pour la visionner en replay.
  - Alors qu'au sein d'E&C France, on s'offusque (à juste titre) d'une différence de salaire entre les femmes et les hommes de 19% en moyenne chez les AMT et de 24% en moyenne chez les IC, **cette différence grimpe à 43% chez NATIXIS SA !**

→ Chaque année, les salarié.e.s d'Air Liquide peuvent placer leur participation & intéressement sur des fonds gérés par NATIXIS. **Compte tenu des inégalités de salaire F/H au sein de cette société, nous demandons qu'Air Liquide trouve un autre partenaire pour permettre ses opérations ! Il n'est pas admissible de collaborer avec des sociétés qui ne respectent pas les droits fondamentaux !**



(\*) Président de Natixis

(\*\*) voir l'émission Cash Investigation